

# ECOLE PRIMAIRE JEAN CHARRON

20 rue Jean Charron 60440 BOISSY FRESNOY

09 67 30 12 80

## CONSEIL D'ECOLE DU 6 FÉVRIER 2018

### Présent(e)s :

- Mme Gestkoff (directrice), Mme Ledoux, Mme Delfraissy, Mme Panhaleux, Mme Loiseau (enseignantes),
- M. Nadeau, Mme Delafontaine, M. Serein (titulaires), M. Vasseur, Mme Varin et Mme Rachidi (suppléants) (représentants des parents d'élèves)
- M. Lépine (Maire), Mme Duprat, M Noirault (conseillers municipaux)
- Mme Pluchard (Directrice Léo Lagrange)

Excusés : Mme Darmon (IEN), Mme Taquet et M. Dovergne (conseillers municipaux), Mme Anquez, M. Vasseur, Mme Bastos (représentants des parents d'élèves), M. Coffin (DDEN)

<b>Début de séance</b>	<i>18h15</i>
<b>Sécurité dans l'école : Exercices et pharmacie</b>	<p>Le 2<sup>ème</sup> exercice de PPMS a été effectué le 2 février 2018. Il a duré 10 minutes et tous es élèves ot pu rejoindre le lieu de confinement. La corne de brume n'a pas été entendue par 2 enseignantes. Elles ont confondu le signal du PPMS de confinement avec celui d'intrusion. La directrice demande à la mairie un avertisseur sonore de stade à air comprimé, ainsi que 2 rouleaux de scotch gaffer supplémentaires pour la zone du dortoir à scotcher (fenêtres, portes et bouches de ventilation). Elle demande aussi qu'on lui indique où se situe la coupure de gaz, car elle n'a pas trouvé l'emplacement indiqué sur le plan de masse.</p> <p>Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 14 décembre à 10h30. Tout le monde a entendu le signal et a rejoint le lieu de regroupement.</p> <p>La mairie reçoit un compte-rendu pour chaque exercice effectué.</p> <p>La directrice informe aussi l'équipe municipale qu'elle va faire un point sur la composition de l'armoire à pharmacie et qu'elle enverra avec le compte-rendu du conseil d'école, la liste de ce qui manque pour être en conformité avec le Bulletin Officiel qui traite de ce sujet.</p>
<b>OTS (Organisation du Temps Scolaire) pour la rentrée 2018 : Concertation et vote</b>	<p>La directrice demande aux DPE quels sont les parents titulaires puisque 2 parents élus sont maintenant démissionnaires. Les DPE titulaires sont : M Serein, M Nadeau, Mme Bastos, Mme Delafontaine et Mme Anquez.</p> <p>La directrice rappelle l'enquête qui a été faite auprès des familles pour connaitre leur préférence avait pour but d'indiquer aux représentants des parents d'élèves élus leurs préférences, afin qu'ils puissent mieux les représenter. Il ne s'agissait pas d'un vote comme dans le cadre d'une élection, mais d'une concertation.</p> <p>La directrice rappelle aussi que le décret Blanquer précise bien que le DASEN est saisi par la municipalité ET le conseil d'école. Le mieux étant de trouver un consensus. En cas de désaccord entre la municipalité et le conseil d'école, c'est le DASEN (Directeur académique) qui tranche après avis de l'IEN de circonscription.</p> <p>M Nadeau, indique à M le maire qu'après renseignement pris auprès du rectorat, il est encore possible de changer l'OTS au-delà du 15 janvier qui était la date butoir indiquée dans le courrier de l'inspection académique.</p> <p>Mme Gestkoff propose à l'ensemble de conseil d'école de voter soir à main levée, soit à bulletin secret. L'ensemble des membres du conseil d'école choisit le vote à main levée.</p> <p>Vote pour OTS à 4 jours = 7 voix, vote pour OTS à 4, 5 jours = 0 voix ; abstention = 5 voix.</p> <p>Mme Gestkoff prend la parole au nom de l'ensemble des enseignantes qui se sont toutes abstenues pour expliquer leur prise de position. D'une part, les enseignantes ont déjà donné leur point de vue en tant que professionnelles de l'éducation lors du conseil extraordinaire du 11 janvier dernier, donc elles se sont déjà exprimées à ce sujet. D'autre part, visiblement, certains les parents d'élèves de l'école n'ont pas accepté leurs choix puisque depuis cette date, elles sont toutes en but à des critiques quasi-quotidiennes, qui vont jusqu'à des publications sur des réseaux sociaux ouverts au public. Elles regrettent le climat de défiance qui s'est instauré depuis le mois de janvier entre l'école et certains parents, déplorent les procédés utilisés par certains pour obtenir la révision des rythmes scolaires qui avaient été votés précédemment et, pour conclure, rappellent tous les moyens ne sont pas bons pour arriver à ses fins. Elles espèrent que maintenant que la majorité des parents a obtenu ce qu'elle voulait, elles vont pouvoir se remettre au travail dans de bonnes conditions de climat scolaire.</p> <p>Mme Gestkoff compte sur les représentants des parents d'élèves pour assurer un rôle de médiateur et de modérateur auprès des familles qui s'échauffent l'esprit mais qui n'ont pas la démarche de venir en parler directement à l'école.</p> <p>Dans le cadre d'une organisation à 4 jours, l'équipe enseignante propose les horaires suivants :</p> <p>8h30 – 12h00 (récréation de 10h15 à 10h30) 13h30 – 16h00 (récréation de 14h45 à 15h00)</p> <p>Les matinées sont privilégiées puisque c'est le meilleur temps pour les apprentissages. Le fait de terminer la journée d'école tôt permettra au périscolaire de faire un temps d'aide aux devoirs avant ou après le goûter.</p>

	<p>Mme Pluchard valide cette proposition horaire, toutefois, elle indique qu'un seul service pour la cantine est plus gérable que les deux services consécutifs demandés par les enseignantes. Les DPE proposent de faire une pause récréative avant et après le service de cantine, pour que les enfants se détendent un peu avant et après le repas.</p>
<b>Effectifs</b>	<p>Les effectifs actuels sont de 129 élèves. Pour la rentrée 2018 : 10PS, 18MS, 15GS, 7CP, 21CE1, 9CE2, 21CM1, 17CM2 soit 118 élèves. 43 élèves relèvent de la maternelle, 75 élèves relèvent de l'élémentaire.</p> <p>Pour la rentrée prochaine, les enseignantes ont voulu éviter des classes à triple niveau cette année, ainsi que des classes avec des effectifs de 28 élèves qui ne laissent aucune flexibilité en cas d'arrivée en cours d'année. C'est pour toute ces raisons, que la répartition envisagée pour l'année prochaine est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 classe de 10PS + 14MS = 24 élèves</li> <li>- 1 classe de 15GS + 15CP = 22 élèves</li> <li>- 1 classe de 4MS + 21CE1 = 25 élèves (les moyennes sections seront tous les débuts d'après-midi avec les autres MS jusqu'à la fin de la récréation). Après renseignement pris auprès de la mairie, il n'y a pas de problème pour que les 4 MS montent à l'étage.</li> <li>- 1 classe de 9 CE2 et 15 CM1 = 24 élèves</li> <li>- 1 classe de 6CM1 et 17 CM2 = 23 élèves</li> </ul> <p>La directrice informe le maire de sa préoccupation par rapport aux effectifs qui baissent un peu chaque année et de son inquiétude quant à une éventuelle fermeture de classe dans les années à venir. M Lépine lui réponds qu'il s'est saisi du problème puisque le nombre d'habitants de Boissy-Fresnoy a baissé. En conséquence, le prochain conseil municipal doit voter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour rendre possible de nouvelles constructions d'habitations sur le territoire de la commune. La directrice le remercie de bien vouloir la tenir informée pour pouvoir transmettre les informations à l'inspectrice de circonscription.</p>
<b>Budget 2018</b>	<p>L'équipe enseignante demande s'il est possible de maintenir le budget pour les fournitures scolaires d'un montant actuel de 30€/élève, ainsi que le budget transport de 2000€. De plus, le renouvellement des manuels de lecture de CP « Taoki » devenant nécessaire vu leur état, Mme Delfraissy demande s'il est possible que la mairie subventionne cet achat à hauteur d'une dizaine de manuels. Les fichiers seront pris sur le budget de la classe.</p>
<b>Sorties de fin d'année et projets spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet cirque</b> (Mmes PANHALEUX, LOISEAU et DELFRAISSY) : préparation du spectacle de fin d'année. La maquette de cirque (Mme DELFRAISSY) avance doucement, mais sûrement. Les classes vont sûrement aller en fin d'année à Villeneuve la Garenne pour passer « Une journée au Cirque ». L'équipe enseignante remercie M Nadeau pour sa proposition, cependant le budget étant trop conséquent, les enseignantes ne vont pas pouvoir y donner suite.</li> <li>• <b>Projet Course d'orientation</b> : (Mmes LOISEAU, DELFRAISSY, LEDOUX et GESTKOFF) : Cycle course d'orientation au printemps qui se terminera par une course d'orientation dans le Parc de Géresme de Crépy en Valois. L'accompagnement de chaque groupe par un adulte sera nécessaire. La directrice doit se renseigner si les parents accompagnateurs devront avoir l'agrément B qui va bientôt être modifié afin de s'assurer de l'honorabilité des parents accompagnateurs.</li> <li>• <b>Prix « Non au harcèlement »</b> (Mme GESTKOFF) : La classe a créé une affiche dont elle est très fière. Tous les élèves espèrent que leur affiche sera retenue par le jury académique, et rêvent de gagner au niveau national. Cela permettrait d'avoir un financement afin de pouvoir faire venir un intervenant théâtre dans l'école et travailler sur des scénettes de la vie quotidiennes pour que les élèves aient les bonnes réactions dans les situations difficiles.</li> <li>• <b>Sortie de fin d'année Mmes Ledoux et Gestkoff</b> : Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 iront à Provins, cité médiévale pour faire un atelier et assister à un spectacle.</li> </ul>
<b>Point coopérative scolaire</b>	<p>Au 31/12/2017 3239,49 euros. Mais en cours de dépôt (+107,22 €) et en cours de dépenses matériel scolaire (-1572,34 € correspondant à du matériel, le car et la sortie au cinéma). Soit un solde réel de 1774,37 €. Mme Panhaleux demande à M le maire s'il a bien reçu la facture du cinéma afin que la mairie rembourse la coopérative. M le maire lui répond que cette dépense sera votée au prochain conseil municipal.</p> <p>Pour information, la vente des photos a généré 2917€, dont 1143,39€ de bénéfices pour la coopérative scolaire.</p> <p>La directrice interroge M Nadeau sur le devenir de l'APE puisque le trésorier et le secrétaire sont démissionnaires. M Nadeau explique que c'était un bureau provisoire pour la création de l'association en attendant de faire la première assemblée générale et d'élire le président, le trésorier et le secrétaire. Il va se renseigner auprès de la préfecture sur la marche à suivre. En tout état de cause, l'APE sera plutôt effective à la rentrée 2018. Il faudra réfléchir ensemble sur la communication auprès des familles, pour l'adhésion libre à l'APE, et le don libre à la coopérative scolaire, afin que ces deux dons ne se « télescopent » pas.</p> <p>Mme Gestkoff informe Mme Varin, suite à sa demande faite lors du premier conseil d'école, que dans le dossier de la DSDEN sur « l'argent à l'école », il est spécifié qu'une unique sollicitation annuelle est possible auprès des familles.</p>
	<p>L'équipe enseignante demande qu'un professionnel s'occupe de l'entretien du matériel informatique, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rétablir l'interactivité pour le VPI de Mme Gestkoff, inactive depuis décembre 2016</li> <li>- Le remplacement du styler interactif de Mme Ledoux demandé depuis 1 an.</li> </ul>

<p><b>Point informatique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le remplacement des câbles d'alimentation défectueux pour les ordinateurs des enseignantes</li> <li>- La réparation du touchpad d'un ordinateur dédié aux élèves (conservé dans le bureau de direction)</li> </ul> <p>M. le maire informe Mme Ledoux que le stylet reste introuvable en mairie, et des ampoules de VPI sont disponibles pour changer celles qui clignotent quand elles seront définitivement usées.</p> <p>En réponse à la question de la directrice au sujet de la fibre, le maire répond que l'école sera abonnée en premier pour faire le test avec la fibre avant que la mairie n'y souscrive aussi.</p> <p>La directrice informe les membres du conseil d'école, que la CNIL n'ayant pas émis d'avis, il est possible dorénavant aux enseignantes de publier les livrets en ligne ; et donc aux parents de consulter et de signer les livrets de leurs enfants en ligne aussi. Un courrier d'information dans ce sens a été distribué aux familles. L'équipe enseignante n'imprimera plus que le LSU, deux fois dans l'année, ainsi que les bilans de fin de cycle (1 fois dans l'année).</p> <p>Dans la même démarche, L'équipe enseignante propose aux familles de s'abonner à la « news letter » du blog de l'école, ainsi dès qu'une nouvelle publication est faite dessus, les parents reçoivent un mail de notification. Cela permet de toucher un maximum familles dans un minimum de temps. A ce jour, une seule famille n'a pas fourni d'adresse mail et une famille a refusé l'abonnement.</p>
<p><b>Demande de travaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remerciements :</b> L'équipe enseignante remercie la mairie et son service technique pour l'ensemble des travaux effectués durant les vacances et au fil des semaines. Ainsi que pour le changement prochain des fenêtres dans le couloir du RDC.</li> </ul> <p><u>Travaux liés au fonctionnement de l'école à prévoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vider le cagibi de l'étage des objets trouvés dans la sous-pente (plan anti-intrusion)</li> <li>- L'insonorisation de la classe de Mme Loiseau et de la salle informatique (pose du faux plafond).</li> <li>- Peinture du hall côté maternelle</li> <li>- Pose d'un anti pince-doigts classe 3 (Mme Delfraissy précise que déjà deux élèves se sont coincé les doigts dans la porte)</li> <li>- Pose de rideaux opaques dans les classes 4 (Mme Loiseau) et 5 (salle informatique)</li> <li>- Remise en état des Vélux dans la classe 1 (Mme Ledoux)</li> <li>- Pose des boutons moletés sur les portes de communication entre les classes</li> <li>- Achat d'un nouvel ordinateur portable en remplacement de l'ordinateur de direction qui montre des signes d'obsolescence.</li> <li>- Achat d'un étendoir pour que les serpillières et les alèses des lits ne sèchent plus étalés sur les chaises de la cuisine et les radiateurs du RDC. D'autant plus que cet étendoir peut être posé dans le bureau de direction les jours où la directrice est en classe sans gêner le passage.</li> </ul>
<p><b>Kermesse</b></p>	<p>Il est prévu qu'elle ait lieu le 30 juin sur le thème du cirque. La réunion d'accueil des futures petites sections aura lieu le même jour à 10h.</p> <p>Le spectacle débutera à 13h30 et se terminera vers 14h30/15h00. Il sera suivi de la kermesse jusqu'à 17h00.</p> <p>L'équipe enseignante demande à la mairie l'installation es bancs et chaises afin de faire une scène ronde (comme au cirque), ainsi que la location d'un matériel audio (le dépannage de dernière minute par un parent d'élève de l'année dernière ne pourra pas se reproduire chaque année) afin que la kermesse soit un beau spectacle de fin d'année</p>
<p><b>Fin de séance</b></p>	<p>20h15</p>
<p><b>Dates du prochain conseil d'école</b></p>	<p>Lundi 28 mai 2018 à 18h15</p>